

218C1821
FR0011471135-FS1072

12 novembre 2018

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

ERYTECH PHARMA

(Euronext Paris)

1. Par courriers reçus le 12 novembre 2018, la société de droit américain RA Capital Management, LLC¹ (20 Park Plaza Suite 1200, Boston, MA 02116 Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 6 novembre 2018, les seuils de 5% et 10% du capital et des droits de vote de la société ERYTECH PHARMA et détenir 2 000 000 actions ERYTECH PHARMA² représentant autant de droits de vote, soit 11,15% du capital et 10,24% des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ERYTECH PHARMA sur le marché.

2. Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« L'acquisition des titres de la société ERYTECH PHARMA par RA Capital Management, LLC s'inscrit dans le cadre normal de son activité de gestion de portefeuille menée sans intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard de la société ERYTECH PHARMA ni d'exercer, à ce titre, une influence spécifique sur la gestion de cette dernière. RA Capital Management, LLC n'agit pas de concert avec un tiers et n'a pas l'intention de prendre le contrôle de la société ERYTECH PHARMA, ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance ».

¹ Contrôlée par M. Peter Kolchinsky, lequel a précisé ne détenir directement aucune action ERYTECH PHARMA.

² Dont 344 968 actions détenues au titre des droits de vote que le déclarant peut exercer librement en vertu d'une procuration sans instruction spécifique d'un actionnaire.

³ Sur la base d'un capital composé de 17 940 035 actions représentant 19 525 741 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.